



Les sections sportives scolaires

Rentrée scolaire 2014

À la rentrée 2014, 3 160 élèves sont inscrits en sections sportives scolaires dans un établissement du 2nd degré public ou privé sous contrat de l'académie de Strasbourg. 72 établissements (dont 54 collèges), sur les 264 que compte l'académie, proposent un éventail de 32 activités physiques sportives et/ou artistiques (Apsa). Le football est celle qui regroupe le plus d'élèves (32,8% du total des élèves des sections sportives scolaires). Le taux de réussite au DNB des élèves inscrits en sections sportives scolaires est supérieur de 8,1 points à celui de l'ensemble des élèves.

3 160 élèves inscrits en sections sportives scolaires à la rentrée 2014
32,5% sont des filles
+ 9% d'élèves à la rentrée 2014
141 sections sportives scolaires dans 72 établissements
32 activités physiques sportives et/ou artistiques en sections sportives scolaires

REPÈRES

Tableau 1 Répartition des élèves en sections sportives scolaires par niveau et par département

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Académie		
	Effectif 2014	% par rapport au total cycle	Évol. 2013-14 (%)	Effectif 2014	% par rapport au total cycle	Évol. 2013-14 (%)	Effectif 2014	% par rapport au total cycle	Évol. 2013-14 (%)
1 ^{er} cycle	1 322	2,6	+3,6	1 091	3,1	+8,9	2 413	2,8	+5,9
2 nd cycle GT	315	1,3	+13,3	410	2,5	+28,5	725	1,8	+21,4
2 nd cycle pro	10	0,1	+66,7	12	0,2	-29,4	22	0,1	-4,3
Total	1 647	1,9	+5,6	1 513	2,6	+13,1	3 160	2,2	+9,0

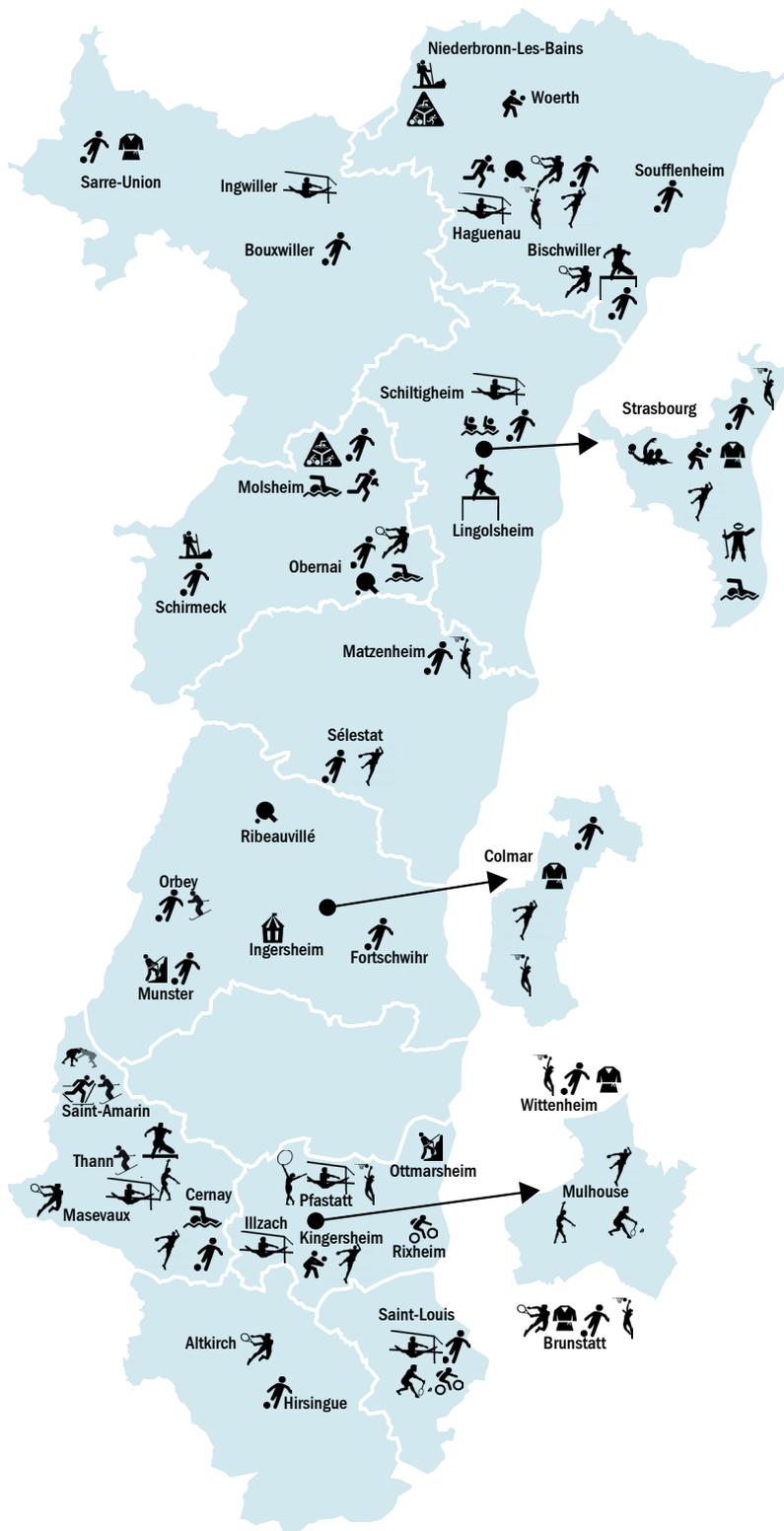
Source : MEN-Scolarité – élèves scolarisés sous statut scolaire (public et privé sous contrat)

Les élèves de l'académie sont en proportion plus souvent inscrits en section sportive scolaire que ceux de l'ensemble de la France (2,2% contre 1,1%). C'est en collège que la part est la plus forte (2,8% de l'ensemble des élèves) notamment en 6^e (3,2%) et en 5^e (3,1%). Par département, la part d'élèves en section sportive scolaire est plus élevée dans le Haut-Rhin (2,6% des élèves

dans 74 sections sportives scolaires) que dans le Bas-Rhin (1,9% des élèves dans 67 sections sportives scolaires). Au lycée, en 2nd cycle général et technologique, leur part est presque deux fois plus importante dans le Haut-Rhin (2,5% contre 1,3%). En filières professionnelles, les sections sportives scolaires sont très peu développées (22 élèves inscrits dans 3 sections sportives scolaires).



Carte 1 Activités physiques sportives et/ou artistiques en collège par commune à la rentrée 2014



À la rentrée 2014, 25 activités physiques sportives et/ou artistiques (16 dans le Bas-Rhin, 19 dans le Haut-Rhin) sont proposées dans 54 collèges de l'académie (27 dans chaque département) pour un total de 96 sections sportives scolaires (48 dans chacun des 2 départements).

Légende (pour les deux cartes)

- | | | | |
|--|--------------------------------------|--|-----------------------|
| | Arbitrage | | Handball |
| | Activités physiques de pleine nature | | Hockey sur glace |
| | Activités sportives de cirque | | Judo |
| | Athlétisme | | Lutte |
| | Aviron | | Natation |
| | Badminton | | Natation synchronisée |
| | Basket-ball | | Rugby |
| | Canoe et canoë-kayak | | Ski |
| | Cyclisme | | Ski de fond |
| | Danse | | Tennis |
| | Education physique et sportive | | Tennis de table |
| | Escalade | | Tir à l'arc |
| | Football | | Triathlon |
| | Futsal | | Volley-ball |
| | Gymnastique | | VTT |
| | Gymnastique rythmique et sportive | | Water-polo |
| | | | limite district |

Source : Système d'information scolaire du 03/10/2014

Tableau 2 Nombre d'élèves et proportion de filles pour les activités physiques sportives et/ou artistiques les plus pratiquées

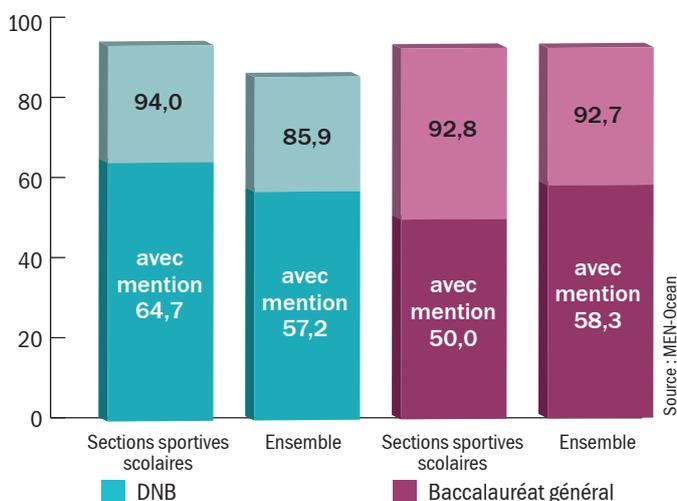
On dénombre 141 sections sportives scolaires actives dans les 72 établissements de l'académie qui proposent quelques 32 Apsa à la rentrée 2014. Les sports collectifs composent les quatre plus gros contingents d'élèves (football, volley-ball, handball, basket-ball). L'athlétisme est le premier sport individuel pratiqué en section sportive scolaire suivi par le triathlon, le judo et la danse. Les filles représentent 32,5% de l'ensemble des élèves des sections sportives scolaires du fait notamment de leur faible nombre en section football (73 filles sur un total de 1 038, soit seulement 7%). Mais elles sont majoritaires dans 8 Apsa dont la natation synchronisée (100%), la gymnastique rythmique (97,8%), la danse (92,9%) mais aussi l'athlétisme (52,4%) et le volley-ball (58,6%).

Apsa*	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie	Part de filles
Football	598	440	1 038	7,0%
Volley-Ball	243	42	285	58,6%
Handball	123	131	254	24,0%
Basket-Ball	97	113	210	36,7%
Athlétisme	104	43	147	52,4%
Triathlon	110	13	123	39,0%
Judo	24	90	114	39,5%
Danse	21	91	112	92,9%
Ski, ski de fond	0	108	108	33,3%
Natation	70	29	99	58,6%

* Activité physique sportive et/ou artistique

Source : MEN-Scolarité - élèves scolarisés sous statut scolaire (public et privé sous contrat)

Graphique 1 Les résultats au DNB et au baccalauréat général en 2014



Source : MEN-Océan

Les élèves des sections sportives scolaires en collège ont globalement une meilleure réussite au diplôme national du brevet (DNB). Pour 2014, le taux de réussite des 481 élèves qui se sont présentés à la série générale est de 94,0% contre 85,9% pour l'ensemble des élèves de l'académie. La réussite au baccalauréat général (92,8%) des 152 élèves des sections sportives scolaires présents à l'examen en 2014 (112 en série scientifique, 38 en série économique et sociale et 2 en série littéraire) est comparable au taux académique (92,7%). Pour les baccalauréats technologique et professionnel, il n'est pas significatif d'afficher des résultats, le nombre de candidats présents étant inférieur à 20 élèves pour chacune de ces deux séries.

Champ

Sont pris en compte les élèves sous statut scolaire suivant une formation du second degré dans un établissement public ou privé sous contrat. Seul les niveaux pour lesquels sont recensés des sections sportives scolaires sont comptabilisés à savoir : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e (hors Segpa), 1^{re} et 2^e année des Cap 2 ans, 2^{de}, 1^{re} et terminale professionnelles, et 2^{de}, 1^{re} et terminale générales et technologiques.

Définition

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves la possibilité de profiter d'un entraînement plus soutenu dans une activité physique sportive et/ou artistique proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Les élèves bénéficient ainsi de trois à huit heures d'entraînement hebdomadaires, sans que soient, pour autant, négligés les programmes scolaires.

Sources

Système d'information Scolarité au 03/10/2014, Ocean